

Suite de QUI EST BONNIOT ?

mère se levait tous les matins vers 5 h et récitait son chapelet devant sa photo et elle pleurait. Il y a aussi la honte que ces braves gens ont éprouvée. Une voisine aurait même dit à sa mère que pendant qu'il refusait d'aller au front, d'autres allaient se faire tuer pour lui. Cela a été un déshonneur. Même mon grand-père le pensait. Personne à l'époque ne l'a compris. » (p. 263).

Aujourd'hui, le site Mémoire des Hommes indique pour Joseph Bonniot « Non Mort pour la France ». Le monument aux morts de Clelles ne mentionne pas son nom. Pourtant sa Fiche Matricule a bien noté : « Par décision ministérielle du 22 août 1921, a reçu l'application de l'art. 18 de la loi d'amnistie du 29 avril 1921. Amnistié le 22 août 1921. » L'article 18 précise que « amnistie pleine et entière est accordée aux militaires à la condition qu'ils n'aient pas été retenus et condamnés comme embaucheurs, instigateurs, chefs de révolte ou de complot... » On peut supposer que Bonniot a obtenu son amnistie parce que des personnes en ont fait la demande. Dossier à l'appui. Si tel est le cas, comment se fait-il que le nom de Joseph Bonniot ne figure toujours pas sur le Monument aux Morts de la localité ?

UNE CONFÉRENCE SUR BONNIOT

L'association locale, "Culture et Montagne" a organisé le 5 novembre 2014 une soirée-conférence sur "Joseph Bonniot, fusillé en 1917, le soldat oublié de Clelles. L'homme face à la justice militaire." Ceci prouve que des habitants de son village d'origine veulent sortir de l'oubli cet homme fusillé à l'âge de 33 ans, avec l'idée de le faire inscrire sur le monument aux morts. Ce qui n'est toujours pas fait quelques semaines avant la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le site "poilus38.com/les fusillés pour l'exemple de l'Isère en a répertorié 13. Joseph Monniot est l'avant-dernier.

18 ET 19 MAI 1917 - AU FRONT ET AU PAYS**D'après les courriers de Marie Grange à son époux Eugène, mobilisé.**

Vendredi 18 mai 1917 - (MG) - Hier, tante **Benoîte (FILLON)** a reçu une lettre de l'**abbé Fillon**, qui averti, et sans doute pas très loin, a pu aller voir son frère (=blessé). Malheureusement, il ne donne pas grand espoir sur l'état de Jean-Marie. Il dit peut-être, s'il n'y a pas de complication... mais que pour lui, il n'y a que le bon Dieu et la Ste Vierge qui puissent le sauver. Espérons en priant pour lui, que Dieu voudra bien faire ce miracle et le garder à sa famille où tous l'ont en sincère affection. (voir encadré). Je t'ai parlé, je crois, de **Bissardon de Chavannes** comme étant grièvement blessé. Sa pauvre femme a appris hier qu'il est mort le lendemain du jour où il avait été blessé (voir encadré).

Il y a trois ou quatre semaines, **la fille Possette** s'est mariée avec celui qui la traînait depuis longtemps, le garçon boucher chez **Chavassieux**. Elle a reçu hier l'avis officiel de sa mort, il a été tué dans l'offensive de Champagne. Sa veuve est dans...l'allégresse parce qu'il

y a une pension et toute la famille va faire la noce. Que veux-tu, il y en a bien assez qui pleurent... » (voir encadré).

Samedi 19 mai - (MG) - « Rien de bien nouveau à St Sym. Quelques malades, **Mme Brally mère** et **Mr Bluma** sont au plus mal. (Voir encadré).

Je n'ai pas su d'autres nouvelles de **Jean Marie Fillon**. Pauvre cousin, il est peut-être mort déjà et on ne sait comment le dire à sa mère. J'espère encore cependant.

Les parents d'**Antonia (=Poncet d'Aveize)** n'ont pas de nouvelles de leur fils qui est en Serbie depuis plus de cinq semaines. Tous ceux qui sont avec lui ont écrit, ce qui fait que sa famille est bien en peine.

Si **la Russie** nous tourne le dos maintenant, voilà qui ne rangera guère bien les affaires. Il y a de quoi se décourager de voir la tournure des événements, alors qu'on avait bien espéré la fin pour cette année... » (Voir encadré).

JEAN-MARIE FILLON décèdera le 21 mai 1920, à l'âge de 31 ans, « blessé de guerre », comme il est indiqué sur sa tombe familiale au cimetière de Pomeys. Il ne figure pas sur la plaque des Morts de 14-18 de la commune, car celle-ci a dû être réalisée avant son décès. On ne le trouve pas non plus parmi la liste des Morts pour la France répertoriée par l'Etat français.

JEAN BENOIT BISSARDON est décédé suite de ses blessures de guerre le 5 mai 1917 à l'ambulance de Chalons-sur-Marne. Né le 6 février 1877 à Montromand, son acte de décès a été enregistré à Pomeys le 28 octobre 1917. Il appartenait comme 2^{ème} classe au 36 RI.

GEORGES BLUMA né en Italie en 1845-1917), époux de **Marie Durieux** (1849-1939), décèdera le 22 mai à son domicile rue cardinal Girard. Il fut

déclaré par son fils **Jean Joseph Bluma**, rue de Lyon, employé de commerce âgé de 34 ans.

LA RUSSIE - La révolution de février 1917 a renversé le tsar **Nicolas II**. Il y eut alors un double pouvoir : celui du gouvernement provisoire qui poursuivait la guerre et celui des soviets qui souhaitait « une paix blanche ». Cela se traduit par de nombreuses désertions. L'armistice, -une paix séparée avec l'Allemagne- n'intervint que que le 15 décembre 1917.

POSSELT Etienne avait épousé à St-Symphorien le 3 mars 1917 **Jean Claude Denoyer**, alors qu'il était à la guerre. Il fut tué au Bois des Buttes dans l'Aisne. Son acte de décès a été enregistré à Pommiers (69), commune de son dernier domicile. La famille nombreuse des Posselt habitait la grande rue comme Marie Grange.

En l'honneur ce mois-ci, un ouvrage édité chez «Les Passionnés de bouquins», situé à Craponne. «**MARCEL-GABRIEL RIVIERE, UN JOURNALISTE DANS LA GUERRE**». Entré au «Progrès» en 1930 comme pigiste, il gravit progressivement les échelons et couvre de grands événements tels que la guerre d'Espagne et le Tour de France. Après avoir été mobilisé au sein des chasseurs alpins à Chamonix, puis avoir combattu en Norvège, en patriote convaincu, il entre en 1941 dans la Résistance. Arrêté puis déporté à Dachau, Marcel-Gabriel Rivière écrit dès son retour en 1945 cette expérience douloureuse.

Pierre-Yves Mézard - LIBRAIRIE LES SENS DES MOTS

EURL LOROVAN - 54, grande rue, St-Symphorien-sur-Coise - 04 78 44 41 99.

LE COQ PELAUD

N° ISSN 0754-3454

N° SIREN 802 218 708

ASSOCIATION LE COQ PELAUD

184, Bd Grange-Trye
69590 - ST SYMPHORIEN/COISE

Rédaction : **Paul GRANGE**

06 79 71 73 41

Mail : **citescopie@orange.fr**